

## 4



Photo 30. Vue aérienne de l'île principale (M.-A. Bouchard, MDDEP)

## 4.6 Réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan

### 4.6.1 Localisation, limites et superficie

La réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan est située à environ 115 km au nord-ouest de Forestville et 135 km au nord-est de la ville de Saguenay, soit entre 49° 28' et 49° 37' de latitude nord et 70° et 70° 11' de longitude ouest (figure 2, page 5). Elle couvre une superficie de 88,4 km<sup>2</sup> et se situe en quasi-totalité (99 %) dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, une petite section à l'est se situant dans la région de

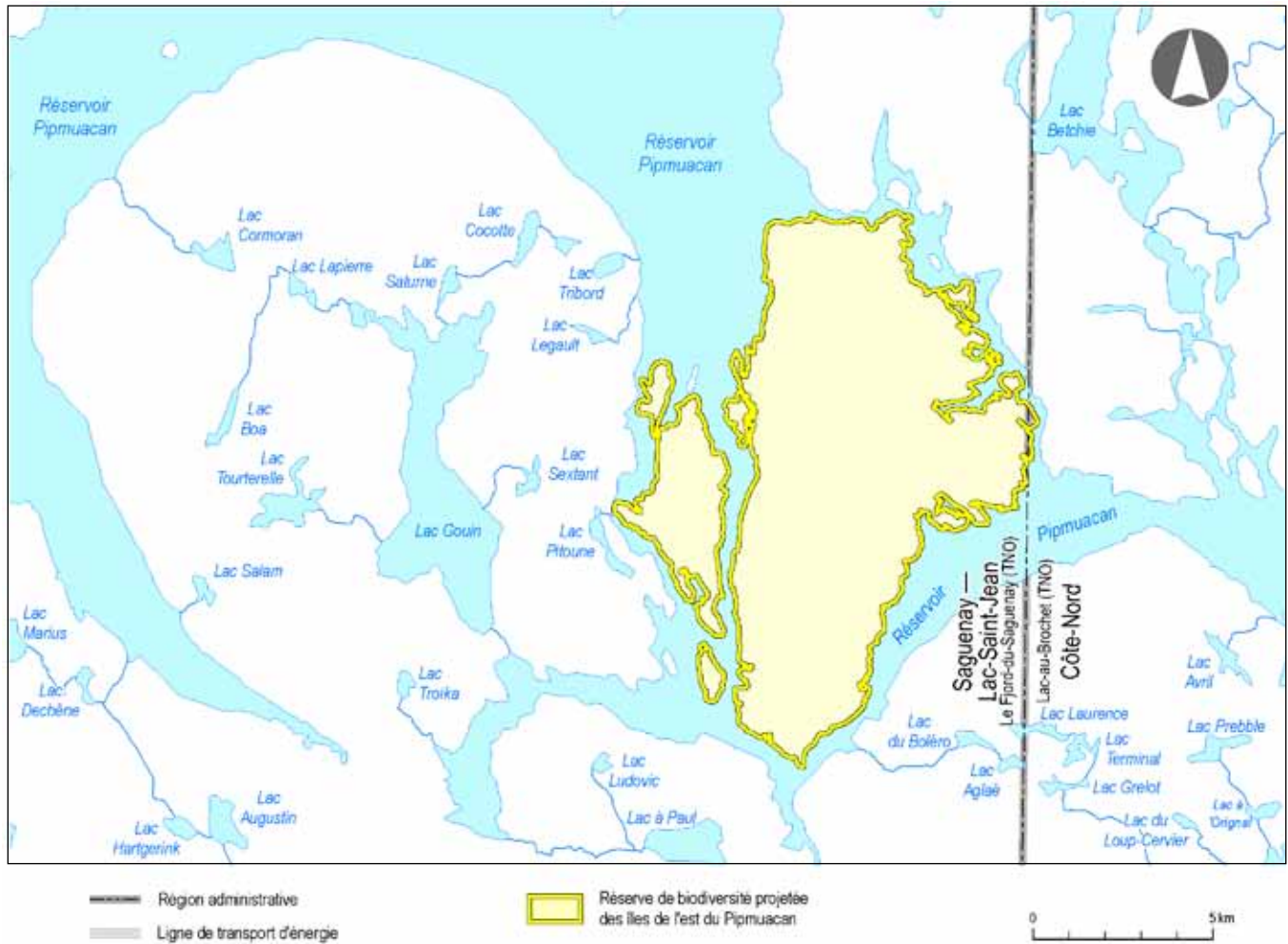
la Côte-Nord (figure 38). Les limites de la réserve de biodiversité projetée s'appuient sur la cote de marnage maximale du réservoir Pipmuacan qui est établie à 400,30 m.

### 4.6.2 Cadre légal

Le statut légal actuel du territoire ci-après décrit est celui de réserve de biodiversité projetée, statut régi par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* (L.R.Q. c. C-61.01). Le statut final visé est celui de réserve de biodiversité dont le régime des activités est également régi par cette même loi ainsi que par son plan de conservation<sup>25</sup>.

<sup>25</sup> [http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/pipmuacan/PSC\\_Pipmuacan.pdf](http://www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/reserves-bio/pipmuacan/PSC_Pipmuacan.pdf)

Figure 38. Localisation et limites de la réserve de biodiversité projetée Pipmuacan



### 4.6.3 Toponymie

Le toponyme provisoire est celui de *réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan*. Le toponyme proposé pour l'attribution du statut permanent est celui de *réserve de biodiversité Pipmuacan*. La signification du terme montagnais pipmuacan ne fait pas l'unanimité, mais il pourrait signifier « flèche » (fiche descriptive du site Web de la Commission de toponymie du Québec).

### 4.6.4 Écologie

#### Milieu physique

Formée de quatre îles, la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan est située au cœur de la province naturelle des Laurentides centrales, essentiellement dans la région naturelle du Plateau de la Manicouagan, alors que les trois petites îles à l'ouest sont dans la région naturelle des collines du lac Péribonka (figure 3).

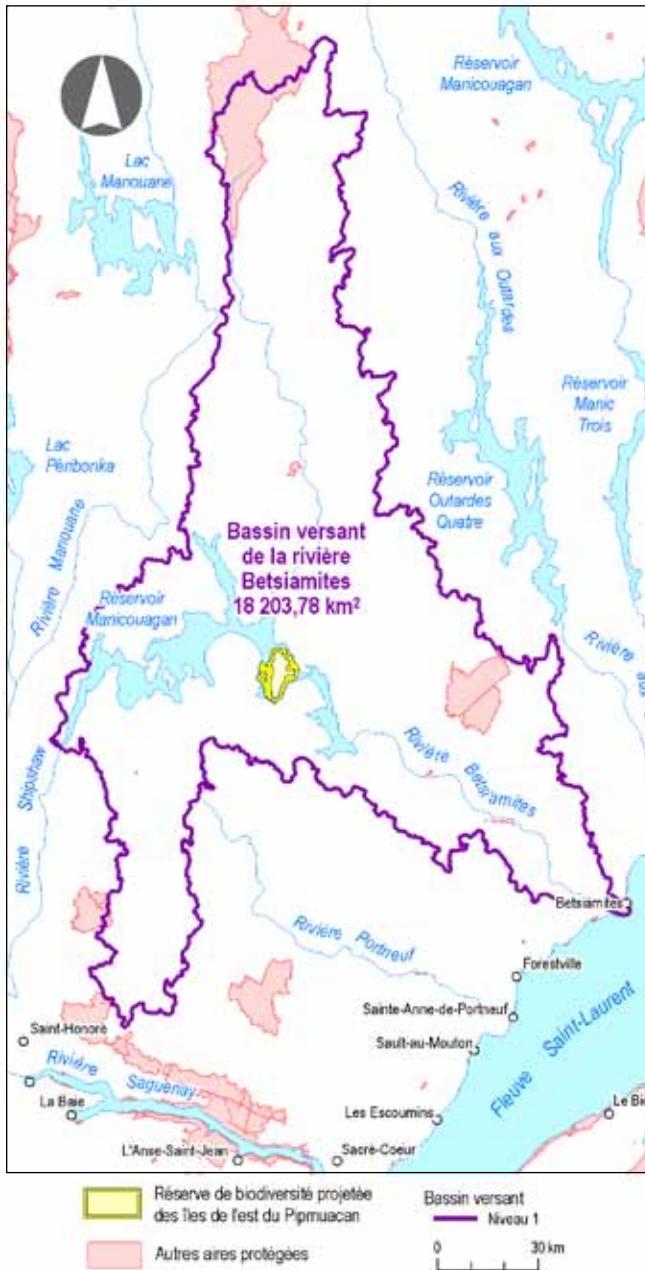
Le relief de la réserve est accidenté; l'altitude varie de 400 m, au niveau de la cote de marnage maximale du réservoir, à 600 m sur le plus haut sommet de l'île principale. Le versant ouest de cette

dernière est particulièrement escarpé, tandis que le versant oriental s'abaisse de façon moins abrupte. Les pentes de 40 % et plus comptent pour environ 12 % du territoire.

Le substrat rocheux des quatre îles est constitué de roches intrusives et ignées : anorthosite et gabbronorite (roches mafiques ou ultramafiques). Les dépôts de surface sont d'origine glaciaire et d'épaisseur variant généralement de 25 à 50 cm, rarement plus, mais fréquemment moins à proximité des nombreux affleurements rocheux qu'on retrouve sur l'île. Il s'agit essentiellement de till indifférencié sans morphologie particulière, sauf à l'extrémité sud de l'île principale où on retrouve plutôt du matériel d'origine fluvioglaciaire (juxtaglaciaire avec présence de terrasses de kames). Les dépôts organiques sont rares.

La réserve est située dans le bassin versant de la rivière Betsiamites (figure 39) et on retrouve plusieurs petits lacs sur les deux plus grandes îles (aucun toponyme officiel).

Figure 39. Bassin versant de la rivière Betsiamites



### Milieu biologique

Les forêts de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan sont majoritairement résineuses (tableau 5) et sont généralement âgées de 50 à 70 ans, bien qu'on retrouve, dans les parties nord des deux plus grandes îles, une bonne proportion de vieilles forêts (120 ans et plus). Une virée d'inventaire forestier réalisée en 2000 dans la portion nord de l'île principale révèle que les épinettes noires de plus de 120 ans (souvent 175) dont le diamètre varie de 125 à 200 mm dominent le couvert arborescent, avec parfois quelques sapins également très âgés.

Entièrement située dans le domaine bioclimatique de la pessière à mousses, près de 20 % de la superficie de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan est constitué de territoires non forestiers dont une bonne proportion de dénudés secs (tableau 5). Le couvert forestier sur les dépôts glaciaires est largement dominé par des pessières noires (figure 40), mais on y retrouve également quelques sapinières (en particulier au nord-ouest de l'île principale), des pinèdes grises (en périphérie des dépôts fluvioglaciaires de la pointe sud de l'île principale) ainsi que quelques peupleraies à peuplier faux-tremble et quelques bétulaies blanches.

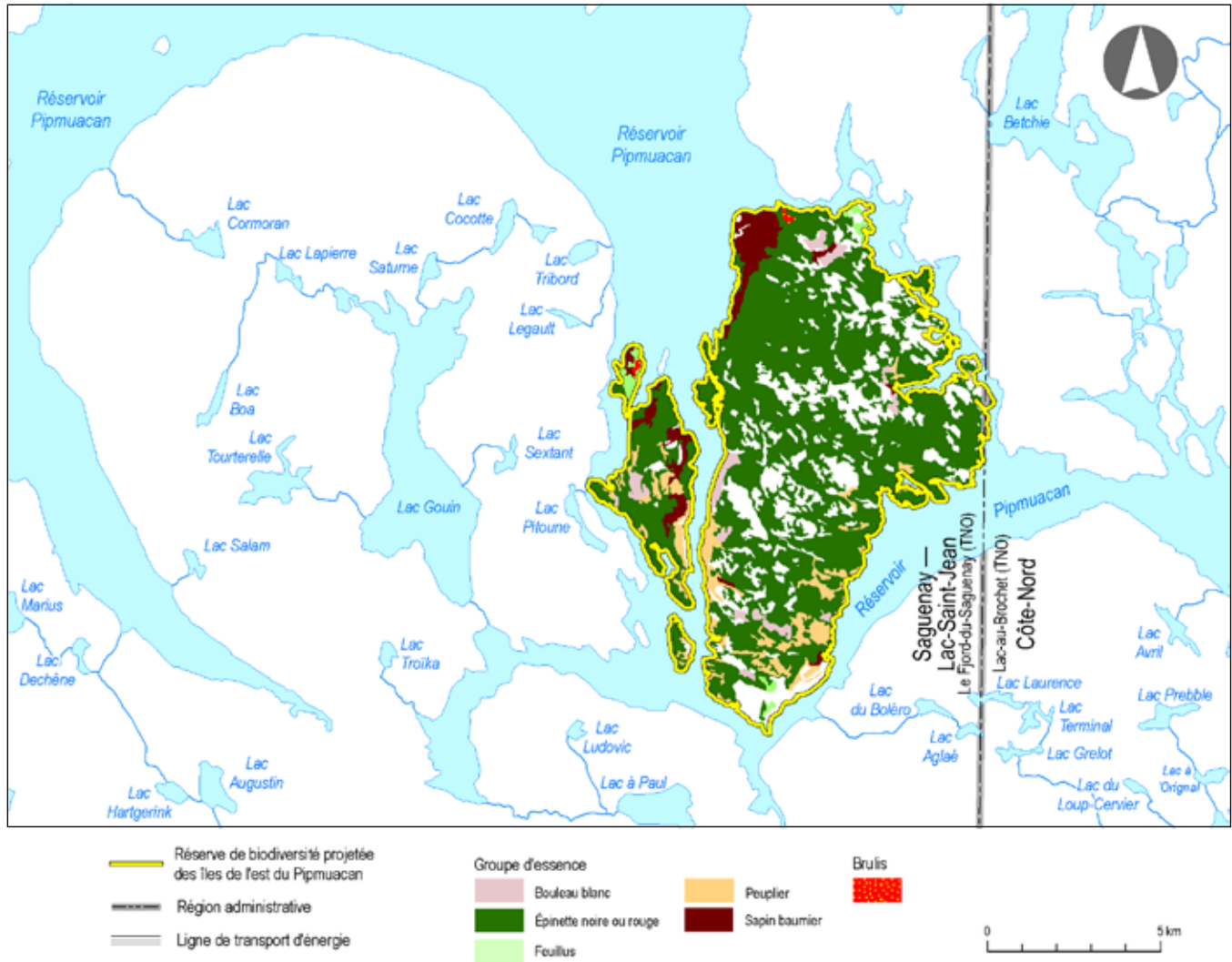
En matière faunique, il n'y a pas eu d'inventaire spécifique au territoire de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan. Des inventaires récents ont cependant confirmé la présence de caribous forestiers autour du réservoir Pimpuacan et dans la réserve de biodiversité, où on a observé, au cours des dernières années, des concentrations de pistes hivernales, notamment à l'est de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan et sur les petites îles à l'ouest.

Tableau 5. Synthèse forestière du territoire de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan (adapté de Côté, D., 2006)

|              | Couvert       | Superficie (ha) | Proportion     |
|--------------|---------------|-----------------|----------------|
| Forêt        | Feuillus      | 224,5           | 2,5 %          |
|              | Mélangés      | 796,7           | 9,0 %          |
|              | Résineux      | 6 132,4         | 69,5 %         |
|              | Régénération  | 19,9            | 0,2 %          |
| Autre        | Aulnaie       | 4,1             | 0,0 %          |
|              | Dénudé humide | 38,3            | 0,4 %          |
|              | Dénudé sec    | 1 374,7         | 15,6 %         |
|              | Eau           | 230,4           | 2,6 %          |
|              | Île           | 0,7             | 0,0 %          |
| <b>Total</b> |               | <b>37 539,3</b> | <b>100,0 %</b> |



Figure 40. Groupes d'essences présents dans la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan



### Milieu social

La réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan est un territoire isolé et inaccessible par voie terrestre. À l'exception d'un sentier de VTT sur la pointe sud de l'île principale, il n'y a aucune route dans la réserve. La société Hydro-Québec maintient une station hydrométrique automatisée sur la pointe nord-ouest de l'île principale.

Cinq droits fonciers (figure 41) ont été octroyés sur le territoire de la réserve de biodiversité projetée : trois droits à des fins d'abri sommaire, un droit à des fins de villégiature et une autorisation à des fins diverses d'infrastructures renouvelables (station hydrométrique automatisée d'Hydro-Québec).

La réserve est totalement comprise dans L'UGAF 56 (MRNF, Côte-Nord) et est située dans la réserve à castor de Bersimis, dans

laquelle les autochtones bénéficient de droits particuliers au regard de la chasse et du piégeage des animaux à fourrure. La réserve recoupe d'ailleurs deux terrains de piégeage autochtones et un camp de trappe situé sur la pointe sud de l'île principale.

La réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan est entièrement située dans le Nitassinan de la Première Nation de Betsiamites, tel que délimité à l'annexe 4.1 de l'EPOG (figure 9). La rivière Betsiamites est reconnue comme un parcours de canot et de kayak et comme rivière à saumons. Le parcours de canot longe la rive nord de l'île principale.

Finalement, la création de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan contribue à la mise en place d'un réseau représentatif d'aires protégées, une composante essentielle de la certification par le FSC. L'obtention d'une certification, du type de celle délivrée par le FSC, est aujourd'hui un incontournable pour

Figure 41. Principales utilisations humaines du territoire de la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan



maintenir la compétitivité des entreprises du secteur forestier sur les marchés. La société Boisaco Inc. est actuellement en processus pour l'obtention de cette certification pour les territoires avoisinant la réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan.

#### 4.6.5 Contributions de l'aire protégée Représentativité

La réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pipmuacan protège principalement des écosystèmes caractéristiques de la région naturelle du plateau de la Manicouagan et, dans une moindre mesure, de celle des collines du lac Péribonka (les trois petites îles à

l'ouest), laquelle est faiblement représentée dans le réseau d'aires protégées. On y retrouve des peuplements forestiers typiques de la frange méridionale de la pessière à mousses. La réserve contient notamment d'importantes superficies de vieilles forêts, ce qui lui confère une très grande valeur écologique à l'échelle du paysage, car une forte proportion des forêts environnantes a été rajeunie par les perturbations humaines et naturelles. Les espèces associées aux forêts mûres et surannées trouvent dans la réserve un milieu propice à la satisfaction de leurs besoins particuliers. Le caribou forestier, dont la situation est considérée comme préoccupante tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, fréquente le territoire de la réserve.

### Efficacité

La réserve de biodiversité projetée des îles de l'est du Pimpuacan assure la protection d'un territoire où les perturbations d'origine anthropique sont minimales. Elle offre un refuge aux espèces associées aux forêts mûres et surannées dans un secteur où ces dernières ont été fortement raréfiées en raison de l'ampleur des perturbations humaines et naturelles des dernières années. Ainsi, au cours de la dernière décennie, la coupe forestière a considérablement rajeuni les forêts autour du réservoir Pimpuacan et les massifs de vieilles forêts se sont raréfiés. La naturalité de l'aire protégée est tout de même diminuée par la présence de quelques droits fonciers et des bâtiments afférents.

Sur le plan de la superficie, cette réserve de biodiversité projetée est d'une superficie théoriquement insuffisante (moins de 100 km<sup>2</sup>) pour contenir l'ensemble des stades de succession des écosystèmes forestiers, car dans cette région, sur une période de 30 ans, 92 % des feux étaient d'une taille de plus de 500 km<sup>2</sup> (Gauthier et coll., 2008). La superficie est également insuffisante pour une protection optimale du caribou forestier, puisque dans les forêts aménagées, l'ÉRCFQC favorise la création d'aires protégées adaptées à l'échelle des individus, soit quelques centaines de kilomètres carrés. Cette même équipe estime que pour maintenir le caribou dans les forêts aménagées du sud du Québec, il faut créer de grands massifs de protection de l'ordre de 250 km<sup>2</sup> dans lesquels les composantes de l'habitat du caribou forestier seront maintenues et où le dérangement sera réduit au minimum.

#### 4.6.6 Enjeux de conservation

Le caribou forestier présent dans la réserve est une espèce qui est considérée comme menacée à l'échelle du Canada et vulnérable à l'échelle provinciale. Les caribous qui fréquentent la réserve de biodiversité et les abords du réservoir forment une harde importante relevée dans la proposition de programme de rétablissement de la population boréale du caribou des bois au Canada (Environnement Canada, 2011). La disponibilité de grands massifs de forêts de rési-



Photo 31. Caribou forestier (MRNF)

neux matures semble représenter une composante majeure de l'habitat du caribou forestier (Courtois et coll., 2003a et b).

La protection de la population de caribou forestier du Pimpuacan constitue d'ailleurs l'objectif principal du plan d'aménagement du caribou forestier élaboré pour la portion nord de l'UAF 97-51, plan qui est complété par l'application de mesures de protection dans deux UAF adjacentes (93-51 et 24-51). La réserve de biodiversité fait office de bloc de protection permanent à l'intérieur de ce plan.

Dans ces massifs de protection, les tourbières, les peuplements de résineux à lichens, incluant les sites dénudés secs et les peuplements de résineux denses et âgés, doivent être surreprésentés. De plus, on doit y réduire au minimum les dérangements humains (ÉRCFQC, 2008). Par ailleurs, l'ÉRCFQC mentionne aussi que l'espèce semble intolérante au développement du territoire et à son utilisation à des fins récréatives et industrielles.

Par ailleurs, une petite partie de la réserve (les trois îles à l'ouest) se situe dans une zone où les aires protégées sont rares (voir la section synthèse de Brassard et coll., 2010). En agrandissant vers l'ouest, la superficie de la réserve se rapprocherait du seuil de 250 km<sup>2</sup> recommandé par l'ÉRCFQC pour les grands massifs de protection du caribou forestier et on améliorerait la représentativité du réseau d'aires protégées.

#### 4.6.7 Proposition d'agrandissements

Afin d'améliorer la représentativité et l'efficacité de cette aire protégée, cinq scénarios d'agrandissement totalisant 327,4 km<sup>2</sup> ont été proposés (figure 42). Chacune de ces propositions contribuerait d'abord à hausser la superficie de cette aire protégée à un niveau qui la rendra plus efficace pour la protection du caribou forestier. De plus, les propositions d'agrandissement vers l'ouest amélioreraient significativement la représentativité du réseau d'aires protégées régional.

La proposition 1 (252 km<sup>2</sup>), non retenue en raison de contraintes forestières et minières, recoupe une proposition (72 km<sup>2</sup>) d'aire protégée candidate soumise par la société Boisaco dans le cadre de sa démarche d'obtention de la certification FSC. Elle visait en premier lieu à améliorer la représentativité en protégeant des écosystèmes caractéristiques d'une région naturelle faiblement représentée dans le réseau (collines du lac Péribonka). En second lieu, cette proposition visait à renforcer la protection du caribou forestier en haussant la superficie de massif forestier protégé au-delà du seuil recommandé par l'ÉRCFQC. La proposition n° 2 n'est pas retenue en raison de contraintes minières. La proposition n° 3 est acceptée au niveau gouvernemental et ajoute une petite île (0,4 km<sup>2</sup>) sur laquelle on retrouve des forêts d'âge intermédiaire (environ 60 ans), principalement des pessières noires et des forêts mélangées à dominance résineuse avec du bouleau blanc. Aucun droit foncier n'y est enregistré.



La proposition n° 4 (47 km<sup>2</sup>), reportée en raison de contraintes forestières et minières, s'inscrit à l'intérieur d'une proposition d'aire protégée candidate de plus grande étendue (51,4 km<sup>2</sup>) soumise par la société Boisaco dans le cadre de sa démarche d'obtention de la certification FSC. Elle correspond également à une zone de concentration élevée de piste d'hivernage du caribou. Finalement, la proposition n° 5 (3,2 km<sup>2</sup>) est acceptée et ajoute trois petites îles à la réserve de biodiversité. On y retrouve une forte proportion de vieilles forêts (environ 80 %), essentiellement des pessières noires mais également quelques sapinières. Un bail de villégiature est enregistré sur l'île plus au nord.

Les agrandissements proposés acceptés au niveau gouvernemental représentent une superficie totale de 3,6 km<sup>2</sup>, portant la superficie totale de la réserve de biodiversité à 92 km<sup>2</sup>.

#### 4.6.8 Gestion de la réserve permanente

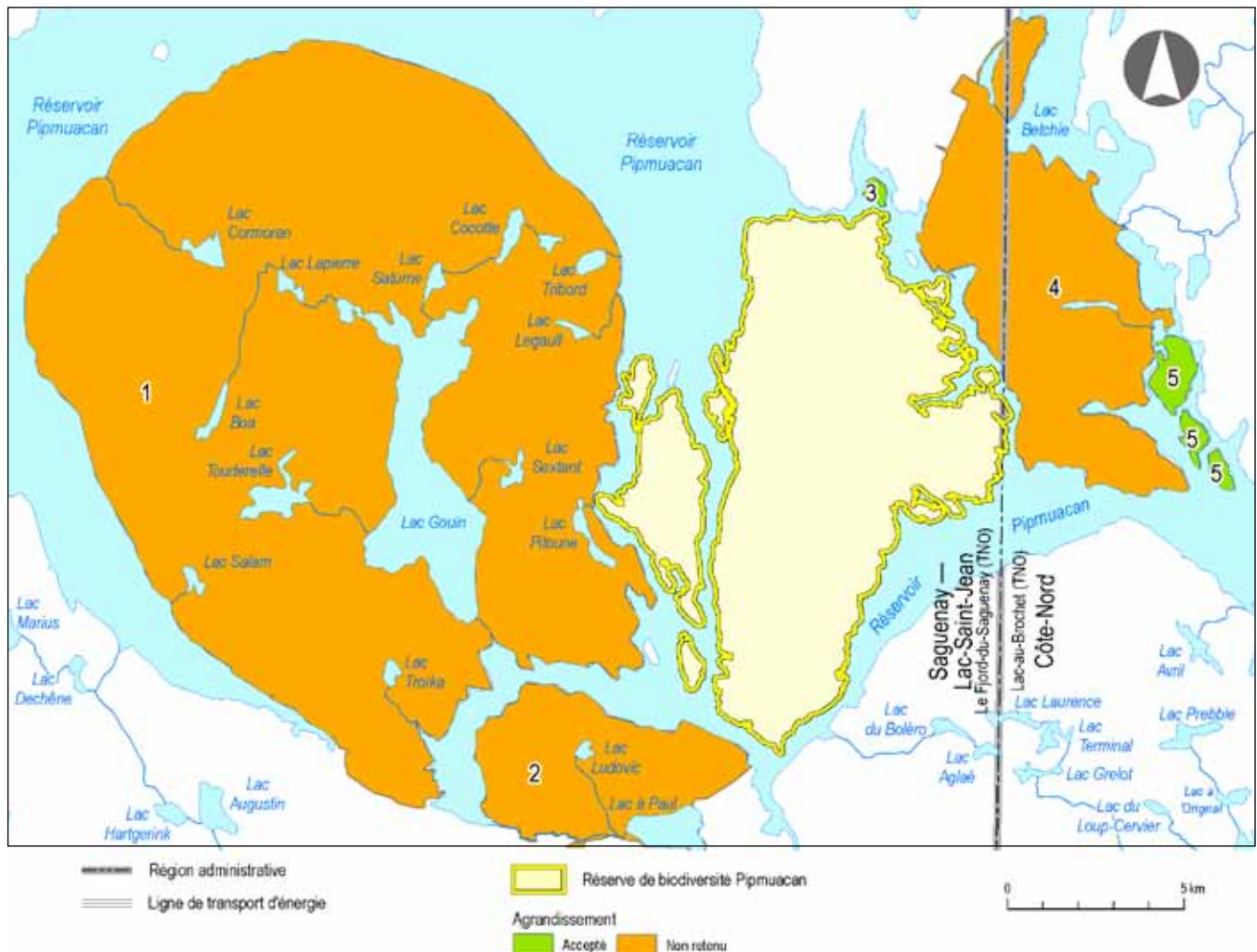
La réserve de biodiversité Pipmuacan sera peu accessible et, de ce fait, très peu fréquentée, de sorte qu'une gestion minimale est en-

visagée. Le MDDEP ne prévoit pas y réaliser une mise en valeur et n'entend pas inciter ou soutenir les projets de mise en valeur. La signalisation comme la surveillance y seraient très limitées.

De fait, la réserve de biodiversité Pipmuacan constitue un territoire de prédilection pour la protection du caribou forestier, une espèce réfractaire à la présence humaine, au développement du territoire ainsi qu'à son utilisation à des fins récréatives ou industrielles (ÉRCFQC, 2008).

Avec une présence humaine réduite et des massifs forestiers âgés, la réserve de biodiversité Pipmuacan offrira un milieu de grande valeur susceptible de contribuer significativement à la protection du caribou forestier. La gestion de la réserve visera essentiellement à maintenir la qualité du milieu pour les espèces associées aux vieilles forêts non perturbées.

Figure 42. Propositions d'agrandissement et limites proposées pour la réserve de biodiversité Pipmuacan





**Photo 32.** Petit lac au sommet de l'île la plus à l'ouest, avec l'île principale en arrière plan (M.-A. Bouchard, MDDEP)



**Photo 33.** Les affleurements rocheux abondent partout sur l'île principale (M.-A. Bouchard, MDDEP)